
**VENEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE AU SEIN D'UN ORGANISME
EN PLEIN ESSOR ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION.**

**APPEL DE CANDIDATURES
ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉSEAU DU PATRIMOINE FRANCO-ONTARIEN (RPFO)**

Le Réseau du patrimoine franco-ontarien (RPFO) procède à un appel de candidature afin de combler 5 postes d'administrateurs/administratrices au sein de son conseil d'administration provincial :

- 5 postes pour un mandat de 2 ans

Les administrateurs/administratrices seront élus lors de la 34^e assemblée générale annuelle qui se tiendra le 4 octobre 2014 et entreront en fonction immédiatement après celle-ci.

Le mandat des administrateurs au sein du conseil d'administration du RPFO peut être reconduit trois (3) fois, jusqu'à un maximum de six (6) années.

Procédures de mise en candidature des administrateurs/administratrices au conseil d'administration :

- Pour être admissible, un candidat/une candidate doit être âgé de dix-huit (18) ans et être membre en règle du RPFO ou le devenir au moins 30 jours avant la date de la 34^e assemblée générale annuelle, soit avant le 4 septembre 2014.
- Une demande complète, comprenant les documents suivants, devra être envoyée par le candidat/la candidate au secrétariat provincial du RPFO **par courriel d'ici le vendredi 27 juin 2014, à 16 h :**
 - Lettre couverture expliquant brièvement les raisons de l'intérêt à faire partie de l'équipe du conseil d'administration du RPFO;
 - Curriculum vitae,
 - Tous autres documents jugés pertinents.
- Le comité exécutif du RPFO fera une analyse des candidatures reçues et présentera ses recommandations au conseil d'administration.
- Conformément à l'article 9.2.2 des Règlements administratifs du RPFO, seules les candidatures entérinées par le conseil d'administration seront admissibles pour élection lors de la 34^e assemblée générale annuelle.
- Dans le cas d'une élection, le vote se fait par scrutin secret. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes seront élus en ordre de priorité aux postes vacants.

Composition du conseil d'administration :

La gestion des affaires du RPFO est assurée par un conseil d'administration comprenant jusqu'à neuf (9) administrateurs élus par l'assemblée générale.



Dans la mesure du possible, les administrateurs sont choisis de telle façon que les régions de l'Ontario et les sous-secteurs du Réseau du patrimoine franco-ontarien soient représentés équitablement au conseil d'administration et aussi afin de conserver un équilibre de représentation selon le sexe, l'expérience, la compétence et l'expertise requise.

Rôles et responsabilités des administrateurs au conseil d'administration du RPFO :

Le conseil d'administration de la personne morale est responsable de l'élaboration des principes directeurs et de la gestion des affaires du RPFO et doit en répondre aux membres lors de l'assemblée générale.

Plus précisément et sans s'y restreindre, le conseil d'administration doit :

- élire les membres du comité exécutif parmi les membres (présidence, vice-présidence et secrétaire-trésorier);
- procéder à l'embauche du personnel-cadre et à son appréciation de rendement annuel,
- définir les orientations stratégiques;
- adopter la programmation annuelle;
- assurer que l'organisme est géré sainement et efficacement;
- adopter le budget annuel;
- combler les postes vacants au conseil d'administration entre les assemblées générales annuelles;
- maintenir un lien régulier avec les membres et avec la communauté dans son ensemble, s'informer de leurs besoins et y répondre; et
- assurer le respect de la mission du RPFO et mettre tout en œuvre afin d'assurer son développement et sa pérennité.

La mission et les objectifs du RPFO :

Le Réseau du patrimoine franco-ontarien est un organisme provincial à but non lucratif qui favorise la concertation, assure la liaison entre partenaires, représente les intérêts des intervenants œuvrant dans tous les sous-secteurs d'activités du patrimoine franco-ontarien, appuie les efforts de préservation et de mise en valeur du patrimoine franco-ontarien dans son ensemble.

Sans s'y restreindre, le RPFO poursuit les objectifs généraux suivants :

- Appuie les efforts de préservation et de valorisation du patrimoine franco-ontarien;
- crée des occasions de réseautage et favorise un climat d'échange entre les intervenants du secteur ayant un intérêt à sa mission;
- encourage le partage d'expertises et stimule et favorise le développement de partenariats entre les intervenants des sous-secteurs du patrimoine franco-ontarien;
- facilite l'accès aux outils et aux ressources liées au patrimoine franco-ontarien afin de desservir non seulement l'ensemble du territoire ontarien, mais également les intervenants de l'extérieur de la province.
- Offre des services d'appui et de formation qui répondent aux besoins des intervenants des sous-secteurs du patrimoine franco-ontarien, et
- s'acquittent des mandats provenant de ses membres et partenaires.



La programmation du RPFO :

- **La revue patrimoniale Le Chaînon**

Depuis 1984, la revue patrimoniale Le Chaînon est devenue l'outil de mémoire collective par excellence de l'Ontario français. Publiée trois (3) fois l'an, vous y retrouverez une panoplie d'articles de fond sur l'histoire, la généalogie et le patrimoine sous toutes ses formes des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes des quatre coins de la province.

- **Centre de recherche virtuel**

Le RPFO a à son actif le seul centre de recherche virtuel mettant en commun des dizaines de milliers d'outils de référence et des millions de données sur l'histoire, la généalogie et le patrimoine franco-ontariens, canadiens-français et de l'Amérique française.

- **Mois du patrimoine en Ontario français**

Au mois de février de chaque année, le RPFO et ses partenaires fêtent le Mois du patrimoine en Ontario français. Un calendrier d'activités aux quatre coins de la province est publié par le RPFO et est diffusé à grande échelle.

- **Prix du patrimoine de l'Ontario français**

Les prix du patrimoine sont remis une fois par année en alternance. Tous les deux ans, le RPFO reconnaît la contribution exemplaire d'un individu (Prix Huguette-Parent) et d'un groupe communautaire (Prix Roger-Bernard) à l'avancement et à la diffusion du patrimoine franco-ontarien.

L'année suivante le RPFO remet le prix Michel-Prévost qui vise à souligner l'excellence d'un article publié dans la revue Le Chaînon.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du RPFO au www.rpfo.ca ou communiquer avec :

Alexandre Ranger
Gestionnaire

Téléphone : 613.729.5769
Sans frais: 1.866.307.9995
Courriel : admin@rpfo.ca